Quarante-cinquième année. — N° 125 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 5 MAI 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lassoux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare

ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 6 mai 1900

ROUBAIX

CANDIDATS

DE

L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Première section

Canton Ouest. — Epeule. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue du Bois; tribunal Pierre-Catteau, rue du Grand-Chemin; école de garçons, rue Brézin; école de filles, rue de Naples.

1. **ROUSSEL Edouard,** Conseiller général ;
2. **COUSU Victor,** Tisserand ;
3. **DÉPRÈS Léon,** Teinturier ;
4. **DESCHAMPS Henri,** Industriel ;
5. **DESPATURES Paul,** Administrateur des Hospices et de la Bouchée de Pain ;
6. **LECAT Isidore,** Boulanger ;
7. **NOYELLE Jules,** Représentant ;
8. **WIBAUX Alphonse,** Avocat, docteur en droit.

Deuxième section

Canton Nord. — Fontenoy. — Bureaux de vote : Cours de musique, place Notre-Dame; école de garçons, rue Archimède; école de garçons, rue Saint-Vincent, école de garçons, boulevard d'Halluin.

1. **CHATTELEYN Félix,** Conseiller général ;
2. **CATTEAU Achille,** Boucher ;
3. **DESRUMAUX Emile,** Directeur de tissage ;
4. **LECOMTE Charles,** Ouvrier liseur ;
5. **PÊCHER Alfred,** Négociant ;
6. **WIBAUX Joseph,** Fabricant.

Troisième section

Canton Nord. — Cul-de-Four. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue Ternaux; école de garçons, rue Turgot; école de garçons, rue Montaigne.

1. **CHATTELEYN Félix,** conseiller général ;
2. **BATTEAU J.-Bte,** visiteur de pièces ;
3. **BAYART Alexandre,** entrepreneur ;
4. **CANONNE Pierre,** ouvrier échantillonneur ;
5. **FAUVARQUE François,** ancien cabaretier ;
6. **FERRET Louis,** ancien cultivateur ;
7. **LAINÉ Henri,** chaudronnier ;
8. **REGNIER Paul** cabaretier ;

Quatrième section

Canton Est. — Mairie. — Bureaux de vote : Hôtel-de-Ville, salle des adjudications; école de garçons, rue du Moulin; école de garçons, rue Decrème; école de garçons, rue d'Hem.

(Moulin-Ravendi)

1. **MOTTE Eugène,** député ;
2. **DESCHODT Georges,** pharmacien ;
3. **LEBLANC Emile,** liseur ;
4. **LEPOUTRE Charles,** docteur en médecine ;
5. **MOTTE Edouard** industriel ;
6. **SAYET Gilbert,** ancien secrétaire-général de la Mairie ;
7. **TENEUL J.-Bte,** cultivateur ;

Cinquième section

Canton Est. — Pile. — Bureaux de vote : Ecole de filles, rue Sainte-Elisabeth; école de garçons, rue Pierre-de-Roubaix; école de garçons, rue Delezenne.

1. **MOTTE Eugène,** député ;
2. **DEFRESNES Arthur,** rentreur ;
3. **DELEPORTE-BAYART,** ancien conseiller-général, ancien adjoint au maire ;
4. **DEWER Jules,** empaqueteur ;
5. **DUBOIS Edouard,** ouvrier mécanicien ;
6. **HEUMEL Achille,** tisserand ;
7. **LORIDANT Louis,** cultivateur ;

TOURCOING

Candidats de l'Union Sociale et Patriotique

1. **DESURMONT Jules** père, Industriel ;
2. **BINET Hilaire,** Industriel ;
3. **SANT Victor,** Capitaine des Douanes en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur ;
4. **BLIECQ Paul,** Cafetier ;
5. **CASTELIN Paul,** Représentant de Commerce ;
6. **CAU Pierre** père, Chef Trieur ;
7. **COURTOIS Henri,** Employé de Commerce ;
8. **CROMBEZ-GLORIEUX Charles,** Négociant ;
9. **DELESALLE Charles,** Boulanger-Patissier ;
10. **DESROUSSEAUX-MARTHE Gustave,** Marchand de cuirs ;
11. **DESSAUVAGES César,** Chef Trieur ;
12. **BAISEZ Louis,** Employé de Commerce, Blanc-Seau ;
13. **DÉPREY Emile,** Employé de Commerce, Blanc-Seau ;
14. **LOY Louis,** Ouvrier Mécanicien, Blanc-Seau ;
15. **DESURMONT Charles** père, Ebéniste ;
16. **DESURMONT Max,** Industriel ;
17. **DHALLUIN Alphonse,** Propriétaire ;
18. **DUBOIS François,** Epicier ;
19. **DUBOIS Léon,** Chef Laveur ;
20. **DUVILLIER Arthur,** Employé de Commerce ;
21. **HERBAUX Charles,** Fabricant de Tapis ;
22. **LABALETTE Gustave,** Commis-Négociant ;
23. **LECLERCQ Ernest,** Employé de Commerce ;
24. **LEFEBVRE-LEMPENS Emile,** ancien Négociant en Vins ;
25. **BEAUCARNE Floris,** Magasinier, Croix-Rouge ;
26. **DESTOMBES Jules,** Cultivateur, Croix-Rouge ;
27. **LEBRUN Louis,** Ouvrier Fileur, Croix-Rouge ;
28. **STOCK Emile,** Contremaître, Croix-Rouge ;
29. **LEPERS Honoré,** Rentier ;
30. **LIETARD François,** Employé de Commerce ;
31. **MASURE Albert,** Constructeur ;
32. **MONNIER Léon,** Fabricant de Tapis ;
33. **MONTAINE Louis.** Contre-Maître de Filature ;
34. **PLAYOUST Maurice,** Représentant de Commerce ;
35. **VANDEBROUK Procope,** Employé de Commerce ;
36. **VERQUIN Jean-Baptiste,** Serrurier-Potier.

◆ *CE NUMERO Comprenant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE* 5 *CENTIMES* ◆

COLLECTIVISME ET INTERNATIONALISME

Le comité général du parti socialiste, dont on connaît la constitution comme Etat dans l'Etat, ne perd aucune occasion d'affermir et d'étendre sa mainmise sur le pays. Il vient encore de profiter de ce que des élections municipales vont avoir lieu dans toutes les communes de France pour rappeler aux candidats sous quelles conditions ils pourront valablement se parer du titre de candidat socialiste et pour faire miroiter aux yeux de tous l'appât du patronage officiel du parti.

Dans une communication faite aux journaux amis, il est dit que les seuls candidats qui pourront se réclamer du parti socialiste devront faire explicitement adhésion, dans leurs affiches, circulaires et professions de foi, à la formule suivante :

« Entente et action internationales des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectivite ou communiste. »

Internationalisme et collectivisme ou communisme,tel est le programme d'après lequel serait constituée la société future, et l'on ne dissimule pas, en le proclamant de nouveau, qu'on essayera de l'appliquer par tous les moyens imaginables, la persuasion et les élections tant qu'on ne pourra pas faire mieux, mais aussi la force dès qu'on s'en sentira capable

Le « Réveil-du Nord », l'« Egalité » et tous les organes du parti nous ont fait des déclarations si multiples, que nous ne pouvons avoir aucun doute à ce sujet.

En poursuivant la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, les socialistes ne dissimulent pas d'avantage quel sort lamentable ils réserveraient à ceux qui resteraient en dehors du parti de classe qu'ils s'efforcent de constituer, c'est-à-dire à la très grande majorité des Français. Ces derniers seraient les ilotes, les esclaves de ces dirigeants d'un nouveau genre.

Le pays, ayant reçu de si nombrex et si catégoriques avertissements, fermera-t-il les yeux devant le danger qui le menace ?

Informations

Le scandale des « Indes françaises »

Paris, 3 mai. — Le bruit court qu'un autre membre du Parlement serait compromis dans l'affaire des Indes françaises à l'Exposition. Ce serait un député nommé L..., collaborateur d'un journal dreyfusard.

Aujourd'hui, M. Millerand, ministre du commerce, a signé un arrêté, prononçant la déchéance de la société Masse-Marcelot et le retrait de la concession. En conséquence, lesdits concessionnaires vont être expulsés des divers kiosques qu'ils occupaient. On annonce que ces derniers seraient décidés à engager une action contre l'administration de l'Exposition.

Le nouveau timbre-poste de deux francs

Paris,3 mai. — C'est ce matin qu'a été mis en vente à Paris le nouveau timbre-poste de 2 francs.

L'administration des postes a pourvu en effet,dans la soirée d'hier, les bureaux de poste et bureaux de tabac de cette nouvelle valeur destinée à faciliter certains envois commerciaux.

Les philatélistes désireux de se procurer les premiers exemplaires, feront bien de se dépêcher ; car la distribution a été assez restreinte et ne sera renouvelée que dans quelques jours.

Le nouveau timbre-poste de 2 francs est du type actuel, gravé par Sage ; il sera remplacé dans quelques semaines par le type nouveau, double de largeur et d'une composition toute différente, dessinée par Luc-Olivier Merson et gravée par Thévenin.

Le timbre-poste de 2 francs émis aujourd'hui est donc éphémère ; les philatélistes amateurs de pièces rares ne s'en plaindront pas.

Les pèlerins de Terre-Sainte

Les pèlerins de Terre-Sainte sont heureusement arrivés hier à Beyrouth. Jeudi ils étaient à Damas. Vendredi, ils reviennent à Beyrouth, s'y embarquent pour arriver à Caïffa dans la nuit de vendredi à samedi.

La majorité du prince impérial d'Allemagne

Le gouvernement français a donné mandat au marquis de Noailles, ambassadeur à Berlin,d'offrir à l'empereur Guillaume les vœux du président de la République, à l'occasion de la majorité du prince impérial d'Allemagne.

L'empereur d'Autriche est parti de Vienne pour Berlin, où il arrivera vendredi matin. Le prince de Naples, parti mercredi soir de Rome, doit arriver jeudi soir à Berlin.

Un terrible drame en mer

Londres, 3 mai. — Une dépêche du « Lloyd », de Manille, 3 mai, annonce que l'équipage du vapeur américain « Escano » s'est mutiné. Les mutins ont tué le propriétaire du navire, le capitaine et les officiers et ils ont percé une voie d'eau dans le bâtiment qui a sombré sur la côte de Leyre.

Les relations entre le Saint-Siège et la République Argentine

Les relations sont reprises entre le Saint-Siège et la République Argentine. Le président de cette République en a informé hier le Congrès par un message.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ALGÉRIE

Les effets à Bélizane. — Effondrement d'un plancher

Belizane, 3 mai. — Un nouveau tremblement de terre s'est produit aujourd'hui.

Le parquet d'une maison d'habitation s'est effondré dans la cave, entraînant le lit dans lequel dormait une dame.

Aux cris de celle-ci, son mari qui se trouvait dans la pièce voisine accourut dans l'obscurité et tomba lui-même dans la cave. Il s'est fait des blessures graves.

A L'EXPOSITION

Les inaugurations

Paris, 3 mai. — L'Italie et le Danemark inauguraient hier leurs pavillons, situés l'un en première et l'autre en seconde ligne à proximité du pont des Invalides.

L'inauguration du somptueux pavillon italien était présidée par M. Salandra, ministre du commerce d'Italie, assisté du comte Tornielli, ambassadeur; de M. Villa, commissaire général, et du personnel supérieur de l'ambassade et du commissariat d'Italie.

Le pavillon italien a été construit dans le style gothique vénitien du seizième siècle. La coupole en bronze doré qui le surmonte est une reproduction de la coupole principale de Saint-Marc. A l'intérieur, l'aménagement du monument est d'une extrême simplicité. C'est un hall énorme, coupé d'une galerie à hauteur d'étage. Au rez-de-chaussée et tout autour de cette galerie sont des expositions d'art industriel, où Venise nous montre ses dentelles et ses cristaux, Naples ses bronzes, Rome et Florence leurs céramiques, etc.

L'inauguration du Danemark a été présidée par M. Raben-Levetzau, commissaire général de cette nation. Ce pavillon reproduit une maison bourgeoise du XVIIe siècle. A l'intérieur, aucune exposition.

M. Raben-Levetzau donnera, prochainement, une réception en l'honneur des commissaires étrangers et du haut personnel de l'Exposition, et organisera ensuite une fête à l'occasion de la visite annoncée du prince royal de Danemark.

La visite du Tsar

Londres, 3 mai. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg au *Daily Mail* annonce que le tsar ne viendra pas à Paris visiter l'Exposition.

Les accidents de l'Exposition. — Les obsèques des victimes

Paris, 3 mai. — Ce matin, à 8 heures et demie, ont eu lieu les obsèques des époux Samuel, demeurant, 12, rue de Strasbourg.

Les inhumations ont eu lieu au cimetière de Pantin.

Le président du Conseil s'était fait représenter par M. Coursel, son secrétaire particulier, et par M. Roncourt.

M. Corne représentait le préfet de police.

A dix heures ont eu lieu, en l'église Notre-Dame des Champs, les obsèques de M. Lhomme, demeurant, 50, rue St-Placide. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux. M. Lépine, préfet de police, s'était fait représenter par M. Roussel, son secrétaire particulier.

Le commandant Huguet représentait le président de la République à ces cérémonies.

M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, M. Millerand, ministre du commerce, et M. de Selves, préfet de la Seine, s'étaient également fait représenter.

Cet après-midi, à 3 heures 1/2, les obsèques de M. Cotte ont eu lieu à l'église Saint-François-Xavier.

LA GUERRE

dans le Sud de l'Afrique

Au secours de Mafeking

Londres, 3 mai. — Des colonnes anglaises s'efforcent actuellement de débloquer Mafeking le plus tôt possible.

Un succès anglais à Houtneck

Londres,3 mai. — Le maréchal lord Roberts adresse au War Office la dépêche suivante :

« Bloemfontein, 2 mai, 1 h. 30 soir. — Le général Hamilton a remporté un succès sérieux et a chassé les Boers des posioitns qu'ils occupaient à Houtneck.

» Les Boers se sont dispersés au nord et à l'est. Ils ont laissé 25 prisonniers, dont un commandant.

» Le générale Hamilton campe maintenant à Jacobson pour reposer ses hommes.

» La brigade de cavalerie Broadwood est arrivée à temps pour appuyer les opérations du général Hamilton. Le général Bruce arriva également pour appuyer les brigades attaquantes.

» Les Boers annoncent douze tués et quarante blessés.

» Parmi les tués figureraient :

» Un officier allemand, le chef de la mission étrangère, le commandant Maximoff, et deux officiers français.

Mesures contre les Burghers

Bloemfontein, 1er mai. — Le nouveau régime concernant l'interdiction faite aux Boers qui se sont soumis, de quitter le district, continue à être activement appliqué.

On continue également à confisquer tous les chevaux, et ce système paraît devoir donner de bons résultats : il arrête toute nouvelle mobilisation des Boers, qui sont retournés à leurs fermes. Le seul moyen d'empêcher les guérillas de se produire sur notre arrière est de ne laisser ni chevaux ni fourrage derrière nous.

SUICIDE D'UN SOUS-OFFICIER

Paris, 3 avril. — Le départ de Vincennes du 12e régiment d'artillerie pour le camp de Cercottes où il va exécuter ses écoles à feu, a été attristé, hier matin, par le suicide d'un sous-officier.

Vers quatre heures, la 1re batterie arrivait à l'entrée de Joinville-le-Pont, quand le maréchal des logis chef, Léon Gentilhomme vint trouver le capitaine commandant et lui demanda de retourner rapidement au vieux fort, à Vincennes, où il avait oublié plusieurs pièces comptables indispensables à la route.

L'autorisation obtenue, le sous-otucier s'éloigna à vive allure, mais le régiment arrivé à l'étape, Gentilhomme n'avait pas encore rejoint la colonne.

Le capitaine commandant, inquiet de cette absence, télégraphia immédiatement à la place de Vincennes, qui ordonna sur-le-champ des recherches.

Quelques heures plus tard, un détachement qui fouillait le bois trouvait attaché à un arbre de la route un cheval portant le paquetage de campagne et qui, reconduit au quartier, fut reconnu pour celui du maréchal des logis chef disparu.

On crut un moment que le jeune sous-officier se trouvait dans les environs où il faisait une course, mais cet espoir devait être de courte durée, car quelques instants après des promeneurs trouvaient le corps du maréchal des logis chef pendu à un arbre de la route circulaire de la Porte-Jaune. Gentilhomme était en tenue de manœuvre et portait encore en sautoir la sacoche contenant la solde de sa batterie.

Le cadavre a été transporté dans une voiture régimentaire à l'hôpital de Vincennes.

Il résulte de l'enquête ouverte immédiatement par l'autorité militaire qu'au moment du départ, Gentilhomme avait constaté dans sa caisse un déficit de 50 francs.

Le maréchal des logis chef avait alors demandé à emprunter cette somme à plusieurs sous-officiers de sa batterie, mais aucun d'eux n'avait pu la lui avancer.

Craignant d'être soupçonné d'un détournement, il tenta en cours de route de nouvelles démarches qui ne réussirent pas mieux ; alors perdant la tête, il résolut de se donner la mort.

Léon Gentilhomme était âgé de vingt-six ans. Il jouissait de l'estime de tous ses chefs.

CHOSES ET AUTRES

Champbaudet est vivement pris à partie par un particulier à qui il a joué involontairement un tour assez déplaisant.

— Votre procédé, s'emporte celui-ci, indique une bêtise insigne ou une profonde méchanceté.

— Oh ! plaide paîrement le bon Champbaudet, chacun sait bien que je ne suis pas méchant !

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que OINQ centimes.

L'ŒUVRE DE DEMAIN

Le programme municipal de l'Union sociale et patriotique donne aux électeurs épris de progrès social, une indication très rassurante sur les aspirations des candidats qui l'ont signé. Après avoir énuméré ce qu'ils veulent réaliser dans le domaine scolaire, dans ceux de l'assistance publique et de l'hygiène, ils proclament la volonté formelle de « faire appel à l'initiative privée », de l' « aider », de l' « encourager. »

Au régime collectiviste qui n'a rien produit d'appréciable, parce qu'il était inspiré de la monstrueuse erreur fondamentale du parti : « Tout par la Commune », comme Karl Marx et Lassalle ont dit : « Tout par l'Etat », les candidats de l'Union sociale entendent faire succéder une municipalité qui ne prétendra pas tout embrasser, mais qui encouragera et subventionnera « les œuvres utiles fondées par l'initiative privée et notamment les sociétés ouvrières de secours mutuels, les associations ouvrières fondées sur la mutualité et la prévoyance et ayant pour but, soit de rendre l'épargne plus facile, soit de permettre au travailleur de devenir plus aisément propriétaire. »

Les collectivistes ont toujours refusé l'appui de la Ville à ces groupements, comme à toute œuvre émanée de l'initiative privée. C'est un principe chez eux : « L'initiative privée doit être remplacée par la réglementation de l'Etat collectiviste » a dit Lassalle.

L'amélioration que la Mutualité, largement comprise et pratiquée, apporterait à la situation de l'ouvrier, devait d'ailleurs déplaire à nos édiles : ils n'en veulent pas, car elle ferait disparaître du cerveau populaire le mirage trompeur de la Révolution sociale, toujours annoncée et jamais réalisée. L'indépendance et le bien-être que l'ouvrier acquerrait les effraie, car ils sentent bien que ce serait la fin des socialismes. Comment transformer en ennemis de la société et de la propriété des travailleurs possédant leurs maisons, n'ayant pas à redouter la misère par la maladie ou par la vieillesse, et rassurés même sur les suites du chômage involontaire ?

Or, l'initiative privée, soutenue par un pouvoir municipal intelligent, peut réaliser progressivement ces bienfaits.

S'il était besoin de montrer l'inanité de la doctrine collectiviste dans l'ordre municipal, l'expérience faite à Roubaix depuis huit années y suffirait. Avec de magnifiques ressources budgétaires, l'administration Carrette n'est arrivée qu'aux résultats les plus piètres.

Elle n'a pu même achever jusqu'au bout son œuvre de prédilection, celle des cantines scolaires.

C'est que la Commune — comme l'Etat — est débordée quand elle prétend tout faire seule. Alors, elle ne fait presque rien et le peu qu'elle fait, elle le fait mal. Le seul résultat certain qu'elle obtient, c'est l'accroissement inouï du nombre de ses fonctionnaires et de ses employés. Cela donne bien des places aux parents et aux amis des conseillers municipaux (nous en savons quelque chose à Roubaix), mais on avouera que c'est insuffisant pour le bonheur du peuple.

La mission de la Commune, dans l'ordre social et économique comme l'ont admirablement compris nos candidats, est d'aider et d'encourager l'initiative privée qui est le grand ressort de tout progrès.

Quand elle se sent comprise et appuyée, quand elle peut s'épanouir librement, l'initiative privée accomplit des merveilles. L'Angleterre et les Etats-Unis nous en donnent le témoignage.

Dans cette ville de Roubaix, qu'on appelle parfois la ville américaine, des citoyens intelligents pourront tenter de grandes choses, dans l'ordre de la mutualité et de l'assurance, avec l'appui d'une municipalité éclairée et progressiste.

Aussi, avons-nous salué avec joie cette partie du programme de l'Union sociale et patriotique et nous avons confiance que la réalisation en sera poursuivie avec énergie, dévouement et persévérance.

ALFRED REBOUX.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

AVIS IMPORTANT

Il faut voter pour les candidats de sa section.

Certains électeurs croient qu'ils peuvent rayer un nom sur la liste de leur section et le remplacer par le nom d'un candidat d'une autre section et que de cette façon ils donnent une voix de plus à ce candidat.

C'est une erreur !

Il ne faut pas oublier que porter sur un bulletin de vote un ou plusieurs noms de candidats d'une autre section, c'est faire perdre autant de voix à la liste ; c'est par conséquent faire, involontairement, le jeu des adversaires.

LA GRANDE RÉUNION DE L'HIPPODROME

MM. Dubron et Clément à Roubaix

Ce soir, les électeurs républicains de Roubaix se rendront en foule à l'Hippodrome pour assister à la grande réunion électorale organisée par l'Union Sociale et Patriotique.

On se rappelle les grandioses manifestations qui ont eu pour théâtre ce vaste local, aux dernières élections. Le spectacle inoubliable de milliers de citoyens, acclamant avec enthousiasme de brillants orateurs est encore présent à l'esprit de tous.

Comme le disait, à Roubaix même, un homme politique : « Dans une réunion aussi belle que celle-ci, on sent vraiment battre le cœur d'une ville. »

Cette émotion, les Roubaisiens la partageront encore ce soir.

Ils auront la bonne fortune de pouvoir applaudir deux de nos meilleurs orateurs populaires, M. Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai, et M. Clément, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Nous avions annoncé hier que M. Dubron, retenu par le devoir professionnel, ne pourrait se rendre à Roubaix. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'éminent avocat ayant pu obtenir la remise d'une affaire qu'il devait plaider aujourd'hui à Montreuil, sera ce soir au milieu de ses amis de Roubaix.

Il leur apportera le concours de sa chaude éloquence et de sa grande autorité.

Avec M. Dubron, nous aurons le plaisir d'entendre l'un des meilleurs orateurs des associations politiques parisiennes, M. Frédéric Clément.

M. Clément retrouvera aujourd'hui l'accueil si chaleureux, si sympathique, en un mot si roubaisien, qui a marqué sa venue ici, en 1899.

M. E. Motte prendra aussi la parole dans cette réunion.

Le vaillant député de Roubaix, malgré les fatigues de la période électorale, veut être présent à cette veillée des armes.

Il veut se trouver de nouveau devant ses électeurs et leur parler, comme il a l'habitude de le faire, franchement, crânement, à cœur ouvert.

Les Roubaisiens, en allant nombreux l'applaudir, donneront un nouveau témoignage de sympathie et de confiance, à celui qui s'est voué complètement à la défense de leur honneur et de leurs intérêts.

Ils répondront ainsi d'une façon publique aux injures que les collectivistes, sans scrupules, déversent depuis dix jours sur l'honorable député de Roubaix, en attendant le jour du scrutin, où ils répondront d'une façon plus énergique encore.

Que tous les bons citoyens, les bons Français, les bons Roubaisiens, se donnent rendez-vous ce soir, à l'Hippodrome de Roubaix.

L. R.

L'ASSIETTE AU BEURRE

Nous avons publié dernièrement la liste des membres de la municipalité collectiviste qui émargent soit directement par eux-mêmes, soit par leurs familles au budget de la ville de Roubaix.

Cette liste était longue et cependant elle n'était pas complète.

Certains noms de parents de nos édiles avaient été oubliés.

Nous réparons aujourd'hui cette omission en citant :

Un cousin de M. Thérin, adjoint, est allumeur durant l'hiver et employé à l'Ecole de natation, l'été, il touche pour ces fonctions	fr. 1200
M. Milbéo, adjoint, a un beau-frère employé à la voirie, aux appointements de	1200
Enfin une nièce de M. Gonce, conseiller municipal, est employée dans une crèche et reçoit	600
Soit au total	fr. 3000

Le montant des sommes touchées par nos édiles et par leurs familles s'élèvent donc maintenant à 45,209 + 3000 = 48,209 francs.

48,209 francs par an ! On comprend que les collectivistes tiennent au pouvoir municipal.

Le respect des droits acquis

Les candidats de l'Union Sociale et Patriotique ont inscrit dans leur programme : *Respect des droits acquis.*

Les collectivistes de la mairie, dans un but facile à deviner; disent dans leur organe que cet article ne sera pas appliqué.

Les collectivistes qui n'ont pas tenu leurs promesses, voudraient faire croire que les républicains sont assez peu loyaux pour agir de la même façon.

Les Roubaisiens qui connaissent les hommes choisis par l'Union pour défendre au Conseil les droits et les intérêts de tous les citoyens, feront justice, dimanche prochain, de cette nouvelle calomnie.

Leurs derniers arguments

Les collectivistes ont sorti hier leurs suprêmes arguments : ils ont collé sur des pancartes une caricature fort peu spirituelle de l'honorable député de Roubaix, et distribué des petits placards avec des dessins d'« œuvres socialistes ».

Celui qui a commandé ces placards n'est certainement pas un Roubaisien, car autrement, il n'aurait pas commis l'erreur aussi grossière de faire figurer le nouvel Hospice de Barbieux, parmi les « œuvres socialistes »,

Chacun sait, à Roubaix, que l'hospice de Barbieux a été construit sous l'administration La-